

Recensement fédéral de la population 2000

DE LA FORMATION A LA VIE PROFESSIONNELLE

L'importance de la qualification, de la génération et du sexe

Résumé (mars 2005)



Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica
Swiss Federal Statistical Office

Neuchâtel, mars 2005

RESUME

Regula Julia Leemann et Andrea Keck

Haute école pédagogique de Zurich

De la formation à la vie professionnelle

Deux conditions importantes sont posées aux jeunes adultes pour s'intégrer dans la société: avoir achevé une formation professionnelle qualifiée et être passés avec succès de la formation à l'exercice de la profession. Différents facteurs relevant du choix de la profession et de l'entrée dans cette dernière jouent un rôle à cet égard et ont un impact sur les possibilités professionnelles des jeunes au début de leur carrière professionnelle.

La présente étude est centrée sur les formations professionnelles des jeunes et sur le passage de la formation à la vie active en Suisse depuis les années 1970. Elle vise à déterminer, à l'aide de cohortes d'âges, comment le niveau de formation, la profession apprise, la génération d'entrée dans la vie professionnelle et le sexe influent sur les possibilités professionnelles. Compte tenu de l'augmentation du niveau général de formation des jeunes femmes et de leur plus forte participation à la vie active, il est particulièrement intéressant dans ce contexte de définir les inégalités subsistant entre les sexes quant à l'accès à la vie professionnelle et déterminer dans quelle mesure ces inégalités se sont amoindries ou au contraire renforcées au cours de ces dernières décennies.

Différents aspects relatifs à la relation entre la profession apprise et celle qui est exercée entrent ici en ligne de compte. Dans une optique économique, on peut se demander si le système éducatif forme les jeunes dans les bonnes professions pour maîtriser les mutations structurelles économiques et technologiques. Pour les jeunes eux-mêmes, ce qui importe est de pouvoir accéder sans discrimination à la profession qu'ils ont apprise et de trouver une place correspondant à leur formation et leur ouvrant des perspectives de développement professionnel.

Sur la base de données provenant des recensement de la population (RFP) de 1980, 1990 et 2000, la première étape de cette étude a consisté à définir et à comparer le secteur économique dans lequel travaillent les jeunes femmes et les jeunes hommes, le niveau de qualifications des professions apprises ainsi que la profession exercée par les jeunes à l'entrée dans la vie active. Dans la deuxième étape, nous avons effectué une analyse des différences entre les sexes quant à la profession choisie et à l'activité professionnelle exercée, en vue de voir si ces différences tendent à s'amenuiser ou à s'accroître. La dernière partie traite de la question des possibilités offertes aux jeunes adultes d'exercer une activité professionnelle indépendante au début de leur parcours professionnel.

Les filières de formation en Suisse

En Suisse, on distingue grosso modo deux filières de formation vers l'obtention d'un titre professionnel. L'une conduit, après la scolarité obligatoire, à un apprentissage et permet d'exercer une première activité professionnelle à partir de 19-20 ans. Le titre obtenu à la fin de l'apprentissage correspond au niveau *degré secondaire II*. L'autre filière mène, après la scolarité obligatoire, à une école de formation générale (école de degré diplôme), puis à une formation dans une école supérieure, une haute école spécialisée ou une université. Les jeunes adultes ayant décroché un titre professionnel du degré secondaire II ont en outre la possibilité de se perfectionner en étudiant dans une haute école spécialisée ou en obtenant une maîtrise. Avec un tel parcours de formation, qui correspond au niveau *degré tertiaire*, l'exercice d'une activité professionnelle ne peut pas commencer avant l'âge de 25-26 ans.

Dans la présente étude, on distingue donc les passages dans la vie professionnelle en fonction du niveau de formation atteint par les jeunes¹. Afin de pouvoir considérer le plus grand nombre possible de jeunes adultes ayant déjà achevé leur formation mais se trouvant encore au début de leur parcours professionnel, les cohortes d'âge suivantes ont été analysées (Tableau 1).

Tableau 1: Cohortes d'âge selon le niveau de formation et l'année de naissance, de 1980 à 2000

	Données du RFP 1980	Données du RFP 1990	Données du RFP 2000
Degré secondaire II (22-24 ans)	Cohorte des années de naissance 1956-58	Cohorte des années de naissance 1966-68	Cohorte des années de naissance 1976-78
Degré tertiaire (28-30 ans)	Cohorte des années de naissance 1950-52	Cohorte des années de naissance 1960-62	Cohorte des années de naissance 1970-72

Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Secteur économique et niveau de qualifications

Pour l'économie nationale, il est essentiel de savoir si les changements structurels économiques – diminution des postes de travail dans le secteur agricole et le secteur industriel et artisanal – ainsi que technologiques et organisationnels – élévation du niveau de qualifications requises pour les activités professionnelles – sont déjà pris en compte dans le système éducatif ou si les jeunes entrant dans la vie professionnelle doivent s'adapter à ces changements de manière individuelle par une réorientation professionnelle. Dans ces analyses, nous nous sommes fondés sur la classification des professions de Hans-Peter Blossfeld. Les professions ont été, d'une part, réparties dans les trois secteurs économi-

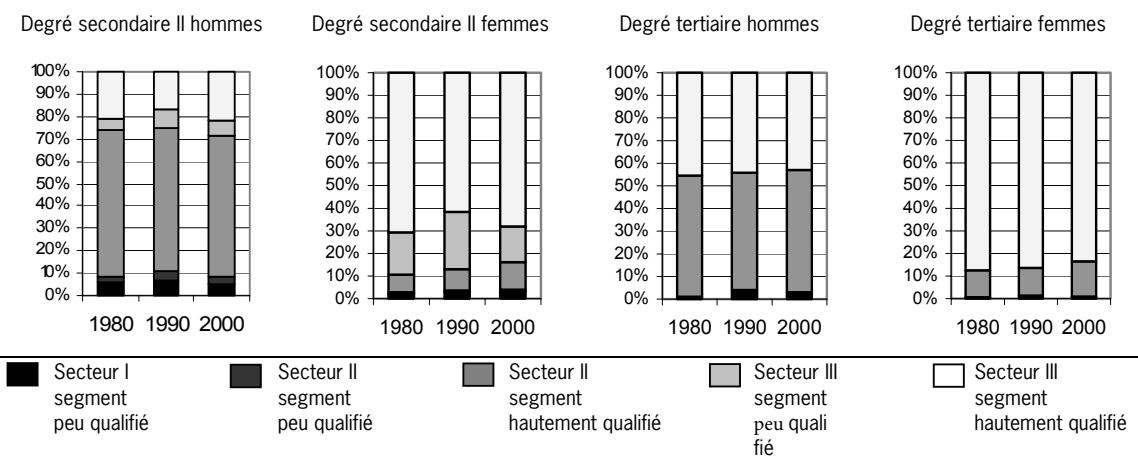
¹ Afin de disposer d'une vue d'ensemble complète, nous avons également tenu compte dans certaines analyses de cette étude des jeunes adultes sans formation professionnelle (degré secondaire II). Mais les résultats de ces dernières ne sont pas abordés ici.

ques et, d'autre part, attribuées soit au segment hautement qualifié soit au segment peu qualifié.²

Les résultats montrent que dans les *professions apprises*, les processus de changement sont à peine perceptibles au cours des vingt dernières années quant au *secteur économique* et au *niveau de qualifications*. On observe même une étonnante stabilité dans la structure des professions apprises (Graphique 1).

Ces trente dernières années, la majorité des hommes ont appris des professions du secteur industriel et artisanal (degré secondaire II: environ 66%; degré tertiaire: environ 53%). Les femmes, en revanche, ont privilégié des professions du secteur des services, et ce depuis les années 1970 déjà (degré secondaire II et degré tertiaire: 85-90%). Elles ont été un peu plus nombreuses ces vingt dernières années à se former dans des professions du secteur industriel et artisanal. Les changements structurels économiques ne sont donc que partiellement maîtrisés par le biais du système éducatif, si bien que certaines turbulences ne sont pas à exclure dans l'entrée dans la vie active, notamment pour les hommes.

Graphique 1: Professions apprises selon la cohorte d'âge, le niveau de formation, le sexe, le secteur économique et le segment du marché du travail (classification selon Blossfeld), de 1980 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Durant ces vingt dernières années, les femmes et les hommes ayant acquis un diplôme du degré secondaire II ont toujours choisi à raison de 80% (femmes) et de 85% (hommes) des professions pouvant être rangées dans le segment du marché du travail où les qualifications requises sont élevées. Pendant la période considérée, aucune évolution n'a donc pu être observée permettant d'affirmer qu'il y a eu une élévation structurelle marquée du niveau de qualifications dans les professions enseignées au degré secondaire II. Les analyses de la présente étude ne permettent cependant pas de dire si des changements sont intervenus au niveau des exigences au sein d'une catégorie professionnelle. On peut ici supposer, compte tenu des changements liés aux progrès technologiques et à

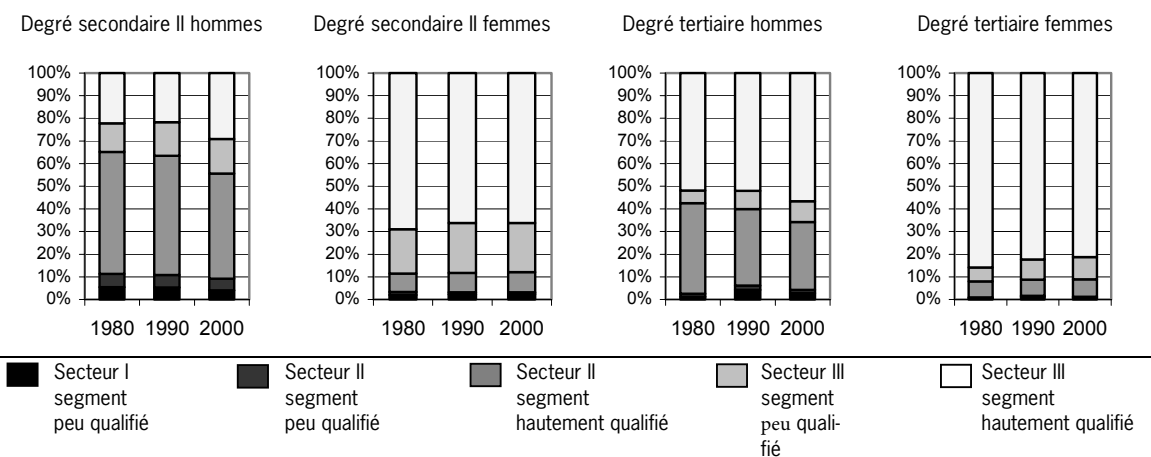
² Voir Blossfeld, H.-P. et Mayer, K.U. (1988), Arbeitsmarktsegmentationen in der Bundesrepublik Deutschland, in: Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie, 40(2), pp. 245-261 ss.

l'organisation du travail, qu'il y a eu une transformation générale des contenus de formation et un accroissement des compétences acquises dans ce contexte. Par ailleurs, une grande partie des changements intervenus quant aux qualifications ont pu être assimilés par le biais d'une meilleure qualification acquise au niveau tertiaire, ce qui n'est pas apparent lorsque l'on se concentre sur les diverses cohortes d'âge.

Si l'on considère les *professions exercées* au début de la carrière professionnelle, on voit clairement que les jeunes hommes doivent passer par certains processus d'adaptation en effectuant une réorientation professionnelle depuis le secteur secondaire vers le secteur des services (Graphique 2). Des analyses plus poussées révèlent que la tertiarisation est notamment le fait d'une progression des professions commerciales et administratives ainsi que des positions dirigeantes au détriment des professions manuelles qualifiées et des professions dans les domaines de l'ingénierie et des sciences naturelles, physiques et exactes. Le changement structurel en direction d'une société de services est en revanche appréhendé par une majorité des femmes déjà au stade du système éducatif et il est porté dans une large mesure par ces dernières. La légère augmentation du nombre de femmes se formant dans des professions du secteur secondaire est annulée au moment du passage dans la vie active.

A l'entrée dans cette dernière, une partie des jeunes adultes doivent s'accommoder de postes dont le niveau de qualifications est inférieur à celui qu'ils ont acquis dans leur formation, car le nombre de postes à pourvoir est plus important dans les professions moins qualifiées du secteur des services que dans les professions hautement qualifiées du secteur secondaire et parfois aussi du secteur des services.

Graphique 2: Professions exercées selon la cohorte d'âge, le niveau de formation, le sexe, le secteur économique et le segment du marché du travail (classification selon Blossfeld), de 1980 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Une analyse plus détaillée de la mobilité professionnelle au début de la carrière professionnelle montre qu'elle concerne avant tout les jeunes gens formés dans les professions peu qualifiées du degré secondaire II (dans les trois secteurs économiques). Toutefois, certains jeunes adultes formés dans des professions hautement qualifiées du secteur

industriel et artisanal (degrés secondaire II et tertiaire) ont aussi dû passer par des phases d'adaptation. Par ailleurs, on trouve des groupes de professions ainsi que des professions (médecin, juriste) ou semi-professions (professions dans les domaines de l'enseignement et des soins) caractérisés par un faible taux de mobilité professionnelle pour des raisons liées à la politique propre à la profession et aux qualifications demandées.

Les changements de profession ne sont cependant pas toujours problématiques. En premier lieu, il arrive que l'on décroche un emploi dans un segment hautement qualifié sans avoir le titre professionnel correspondant. Des telles opportunités ont été offertes par exemple à des femmes dans des professions commerciales et administratives qualifiées ou à des hommes dans le domaine informatique. Mais elles ont concerné avant tout les cohortes plus anciennes, à des périodes où il y avait pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans les champs d'activités correspondants. En deuxième lieu, de nombreuses formations, notamment dans le degré tertiaire, conduisent à l'acquisition de qualifications étendues et ne sont pas considérées comme des professions au sens strict. Ces formations permettent d'accéder à divers domaines d'activités, un accès parfois assorti d'un changement de secteur économique. Enfin, les positions dirigeantes, fort nombreuses et par définition attribuées au secteur des services, offrent des possibilités structurelles d'avancement à des personnes provenant de tous les domaines d'activité.

Mais dans toutes les années considérées, on trouve des personnes occupant des postes où elles sont surqualifiées, par exemple des techniciens travaillant dans des professions manuelles ou des universitaires travaillant dans des semi-professions (par ex. maître d'école primaire). Les certificats sont certes le plus souvent importants pour accéder à des groupes de professions d'un certain niveau de qualifications, mais ils n'empêchent pas toujours une relégation professionnelle. D'un autre côté, il existe aussi des possibilités d'emploi et d'avancement pour des personnes n'ayant pas les qualifications correspondantes, notamment lorsqu'il y a pénurie de personnel qualifié dans un domaine donné. Les résultats ne fournissent aucune indication relative à des différences systématiques entre les sexes quant aux chances et aux risques d'occuper un poste sous-qualifié ou surqualifié. Selon la profession apprise, la cohorte et le niveau de qualifications, ces possibilités ou ces risques touchent aussi bien des hommes que des femmes.

Différences entre femmes et hommes dans les choix de formation et de profession

La présente étude traite aussi de l'évolution détaillée du choix de la profession et de l'activité professionnelle des jeunes adultes au cours des dernières décennies. Il est bien connu que les filières de formation et les choix professionnels diffèrent parfois largement selon le sexe, ce qui a aussi pour effet que de nombreuses activités professionnelles sont exercées essentiellement par des représentants de l'un des deux sexes. La société a beaucoup évolué ces trente dernières années et l'égalité entre les sexes a fait de grands progrès dans de nombreux domaines. Il est intéressant ici de savoir si des changements se sont produits dans les activités et choix professionnels propres à chaque sexe. Les jeunes adultes sont-ils devenus un peu plus ouverts dans leur choix d'une profession? Les modèles spécifiques à chaque sexe sont-ils en train de s'estomper ou, au contraire, de se renforcer?

Les résultats montrent que les changements ont été moindres dans les *choix de profession* effectués par les femmes et les hommes. Une analyse plus détaillée des modèles de choix de profession met en lumière une étonnante stabilité et continuité de ces modèles tout au long de la période d'observation, même si l'éventail des formations s'est un peu élargi au cours des dernières décennies.

Deux évolutions importantes sont observées. D'une part, au *degré secondaire II*, les choix de professions sont clairement démarqués entre femmes et hommes et répondent à des schémas traditionnels (Tableau 2). Chez les jeunes femmes, les préférences, pour toutes les années considérées, vont à des professions de services liés aux personnes: coiffeuse, assistante en médecine, aide médicale, aide en pharmacie, infirmière et institutrice. Pendant ces trente dernières années, ces professions ont toujours figuré aux dix premiers rangs du classement. Les jeunes hommes, quant à eux, continuent à privilégier les professions techniques, artisanales et industrielles: monteur-électricien, installateur-électricien, mécanicien, mécanicien d'automobiles, maçon et menuisier.

D'autre part, deux très grands types de professions – les professions commerciales et administratives ainsi que les vendeurs/euses et les employé(e)s du commerce de détail – ont représenté pendant toute la période considérée d'importants champs de formation pour les deux sexes; pour les hommes, ils ont été en outre une voie d'accès au secteur des services. Chez les jeunes femmes, on a observé de notables ouvertures de choix dans quelques professions artisanales et industrielles (par ex. cuisinière, boulangère) et dans des professions de services publics longtemps réservées aux hommes (par ex. policière, conductrice de bus).

Ces modèles de choix de profession se reflètent également dans les parts représentées par les deux sexes dans les classes de professions considérées dans le graphique 3. Au degré secondaire II, on note une forte ségrégation quant aux professions apprises. Ainsi, les professions de la métallurgie et de la construction de machines (notamment mécanicien) sont presque exclusivement apprises par des hommes, alors que les professions du nettoyage, de l'hygiène, des soins corporels (notamment coiffeuse), de la santé (notamment infirmière, assistante en médecine, aide médicale) et de l'enseignement et de la formation (notamment institutrice) sont au degré secondaire II des professions féminines par excellence. L'ouverture de certaines professions à des femmes – il n'est pas rare de nos jours de rencontrer des cuisinières, des boulangères, des policières ou des conductrices de bus – se traduit au niveau des classes de professions par la part croissante des femmes dans les professions de la fabrication et traitement de denrées alimentaires et de denrées d'agrément, dans les professions afférentes au maintien de l'ordre et à la sécurité ainsi que dans les professions des transports et de la circulation.

Tableau 2: Professions apparaissant pendant toutes les années parmi les dix professions les plus apprises (selon la cohorte d'âge, le niveau de formation et le sexe), 1980-2000

<i>Hommes degré secondaire II (22-24 ans)</i>	<i>Femmes degré secondaire II (22-24 ans)</i>
Employés de commerce, professions administratives	Employées de commerce, professions administratives
Vendeurs, employés du commerce de détail	Vendeuses, employées du commerce de détail
Monteurs et installateurs-électriciens	Coiffeuses
Mécaniciens	Assistants en médecine, aides médicales
Mécaniciens d'automobiles	Aides en pharmacie
Maçons	Infirmières
Menuisiers	Institutrices
<i>Hommes degré tertiaire (28-30 ans)</i>	<i>Femmes degré tertiaire (28-30 ans)</i>
Professions des sciences économiques	Professions des sciences économiques
Professions judiciaires	Professions judiciaires
Médecins	Médecins
Ingénieurs	Employées de commerce, professions administratives
Techniciens	Professions des sciences humaines, culturelles et sociales ³
	Infirmières
	Physiothérapeutes, ergothérapeutes

en gras: dans les trois cohortes et pour les deux sexes, cette profession figure parmi les dix professions les plus apprises

Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

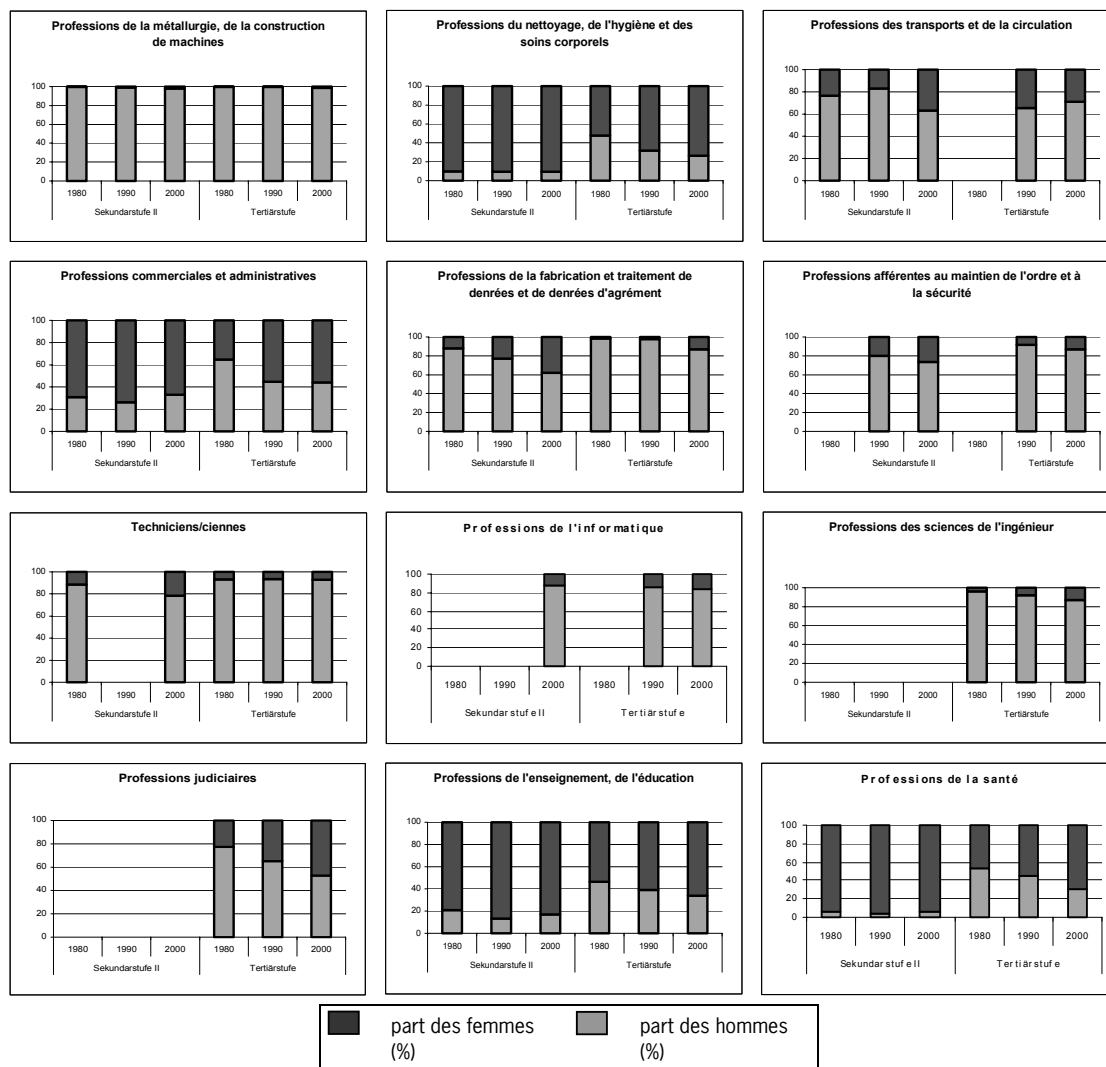
Au *degré tertiaire*, le choix des professions est stable également (voir le tableau 2). Les hommes privilégient, dans les trois cohortes, les professions économiques et judiciaires, la médecine, diverses professions de l'ingénierie et la profession de technicien. Les trois premières filières mentionnées sont aussi très sollicitées par les femmes. Celles-ci choisissent aussi souvent de se former dans les professions commerciales et administratives, les professions des sciences humaines, culturelles et sociales, dans les soins infirmiers et comme physiothérapeutes et ergothérapeutes. Autres champs professionnels importants chez les femmes: éducatrice, enseignantes aux différents degrés (maîtresse d'enseignement spécialisé, institutrice, maîtresse de classe supérieure). Mais ces derniers ne figurent pas toujours parmi les dix premiers du classement.

Au degré tertiaire, notamment dans les formations universitaires, les choix professionnels propres à chaque sexe sont un peu moins rigides et moins stables qu'au degré secondaire II. L'éventail des professions au choix y est plus large, notamment pour les femmes, et certaines démarcations entre les sexes tendent à se déplacer. Ainsi, les hommes choisissent toujours moins souvent les professions classiques (médecine, droit) et les formations aux professions de l'enseignement et de l'éducation, à l'inverse des femmes. Ils sont en revanche un peu plus nombreux aujourd'hui à suivre une formation d'infirmier. Les femmes, quant à elles, ont été présentes dès le départ dans les profes-

³ Selon la nomenclature des professions de l'OFS, il s'agit ici des philologues.

sions de l'informatique et ont depuis peu aussi pris pied dans les professions techniques et les professions relevant des sciences de l'ingénieur (notamment en architecture).

Graphique 3: Sélection de professions apprises (classes de professions) selon la cohorte d'âge, le niveau de formation et la part respective des hommes et des femmes, de 1980 à 2000⁴



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Ces modèles propres à chaque sexe dans le choix des professions font qu'il y a prédominance de la représentation de l'un des deux sexes dans certaines professions. Comme le montre le graphique 3, la part des femmes s'est accrue de manière continue dans des nombreuses classes de professions du degré tertiaire, un résultat qui traduit la proportion croissante de femmes au bénéfice d'une formation supérieure. Différentes classes de professions, par ex. les professions judiciaires, autrefois dominées par les hommes sont

⁴ Dans certaines cohortes, le nombre de cas est si faible que l'on n'a pas reproduit les colonnes correspondantes.

aujourd'hui des champs de formation ouverts aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Les professions relevant des sciences de l'ingénieur et les professions techniques sont en revanche restées des bastions masculins.

Les modèles ci-dessus sont reproduits dans la vie active dans la mesure où la profession apprise conditionne fortement l'éventail professionnel dans la profession exercée. Les femmes et les hommes ayant suivi une formation au degré secondaire II suivent donc des parcours professionnels souvent très différents. L'éventail des activités professionnelles est beaucoup moins large pour les femmes que pour les hommes. Les parts des femmes dans des professions apprises dominées par les hommes se réduisent en partie au moment de l'entrée dans la vie active. Tel est le cas dans les professions afférentes au maintien de l'ordre et à la sécurité et dans celles des transports et de la circulation. D'autres professions, souvent privilégiées par les femmes, par ex. coiffeuse ou employée de commerce, deviennent encore plus féminisées par la suite, car une partie des hommes ayant été formés dans ces professions quittent ces dernières.

Au degré tertiaire, l'éventail professionnel est aussi moins large pour les femmes que pour les hommes, mais il est beaucoup plus grand que pour les femmes ayant un diplôme de formation du degré secondaire II. Même au degré tertiaire, les lignes de ségrégation entre les sexes ne s'affaiblissent pas au moment du passage à l'exercice de la profession. Elles ont au contraire plutôt tendance à se renforcer. Il en va ainsi par exemple dans les professions informatiques et techniques, où la représentation féminine diminue à l'entrée dans la vie active. En revanche, les femmes ont de bonnes chances d'accès dans les champs professionnalisés (droit, médecine) et dans les semi-professions comptant déjà une forte proportion de femmes.

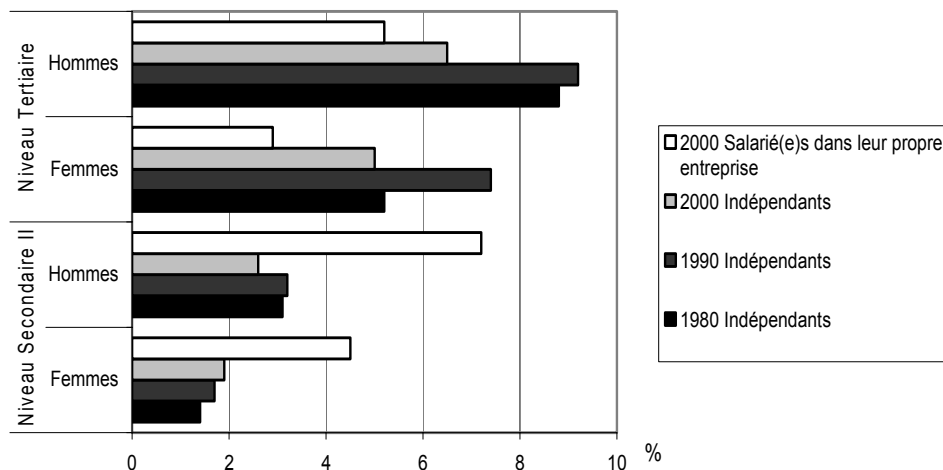
Ces deux dernières décennies, hommes et femmes ont occupé de manière accrue des positions dirigeantes dès le début de leur carrière professionnelle. A cet égard, les femmes ont gagné beaucoup de terrain et se sont fortement rapprochées des hommes quant aux chances d'occuper une position dirigeante.

Activité professionnelle indépendante

A formation égale et dans la même cohorte, les possibilités d'exercer une *activité professionnelle indépendante* au début de la vie active sont toujours plus grandes pour les hommes que pour les femmes.⁵ La part plus faible des femmes parmi les indépendants peut s'expliquer par plusieurs raisons: les femmes sont moins nombreuses à se former dans les professions industrielles et artisanales, qui permettent d'accéder facilement à l'indépendance; en outre, elles privilégient des professions du secteur tertiaire qui présentent une part d'indépendants inférieure à la moyenne; enfin, les femmes exercent de toute manière moins fréquemment une activité indépendante que les hommes. A la fin du 20e siècle, elles ont cependant rattrapé quelque peu leur retard sur ce terrain.

⁵ Dans le RFP2000, il était possible d'indiquer, à la question relative à la situation dans la profession, en sus de la réponse «activité indépendante» la réponse: «salarié dans sa propre entreprise», ce qui n'était pas le cas dans les recensements précédents. Pour les comparaisons longitudinales, le problème est que les salariés dans leur propre entreprise étaient rangés dans les RFP 1980 et 1990 soit parmi les indépendants soit parmi les employés. C'est pourquoi cette catégorie est considérée à part pour les analyses du RFP 2000.

Graphique 4: Part des indépendants selon la cohorte d'âge, le niveau de formation et le sexe, de 1980 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

On peut supposer qu'une activité indépendante est particulièrement attrayante pour les femmes avec enfants dans la mesure où elle offre une plus grande flexibilité au niveau du temps et des déplacements. La plus forte participation des femmes dans la vie active pourrait donc aller de pair avec une croissance de cette forme d'activité professionnelle.

Y a-t-il égalité entre les sexes dans l'accès à la formation et à la profession?

L'évolution vers une société de services et l'élévation du niveau des qualifications requises dans la vie professionnelle ont offert de plus grandes chances aux jeunes femmes sur les plans de la formation et des possibilités professionnelles. Ces dernières décennies, les femmes ont choisi des professions situées avant tout dans le secteur des services et sont également de plus en plus présentes dans des formations hautement qualifiées du degré tertiaire. Elles ont à ce dernier égard fortement contribué à maîtriser les changements structurels économiques par le biais du système éducatif. Les jeunes hommes en revanche, sont encore fortement concentrés dans les formations à des professions du secteur industriel et artisanal et une partie d'entre eux doivent faire face aux changements structurels de manière individuelle par un changement de profession associé à un changement de secteur économique.

Femmes et hommes en Suisse choisissent des filières de formation et des professions largement différentes. Ces modèles propres à chaque sexe dans le choix des professions n'ont pas véritablement bougé ces trente dernières années et présentent donc une grande force d'inertie. Les raisons de cet immobilisme sont d'ordre culturel mais surtout institutionnel. Ainsi les racines de l'apprentissage professionnel remontent aux professions artisanales réservées aux hommes au 19e siècle, ce qui fait qu'aujourd'hui encore, les professions industrielles et artisanales sont choisies avant tout par des jeunes de sexe masculin. Au degré tertiaire, les jeunes femmes n'accèdent donc que difficilement aux hautes écoles spécialisées techniques, car elles ne disposent généralement pas des formations de base correspondantes. D'un autre côté, les écoles de degré diplôme au 19e

siècle (appelées aujourd'hui écoles de culture générale), inspirées par l'idéologie de l'époque quant à la place des deux sexes dans la société, étaient destinées exclusivement aux jeunes femmes désireuses de se former dans les domaines des soins, de l'éducation et des questions sociales. A l'heure actuelle, on ne rencontre encore que peu d'hommes dans ces filières de formation et dans les formations professionnelles auxquelles ces filières aboutissent.⁶

Le gymnase et l'université permettent en revanche aux jeunes d'accéder plus facilement à des nouveaux champs professionnels, car le choix d'une profession intervient à un âge plus tardif et les filières de formation sont encore relativement ouvertes. L'étude montre que certains changements se sont produits au degré tertiaire, notamment grâce aux progrès réalisés par les femmes sur le plan de la formation. Des professions universitaires importantes telles que les professions judiciaires ou la médecine, jadis chasse gardée des hommes, sont devenues toujours plus importantes pour les femmes ces trente dernières années au point que la représentation des sexes y est aujourd'hui équilibrée. Les professions des sciences de l'ingénieur – sauf l'architecture – sont en revanche restées des bastions masculins.

Les divers programmes et mesures mis au point par différentes institutions pour élargir le choix professionnel des jeunes femmes commencent à porter leurs fruits. Mais lors de l'entrée dans la vie active, une partie des jeunes femmes n'arrivent pas à décrocher un poste dans le domaine artisanal et technique quand bien même elles disposent d'une formation conforme. Les efforts consentis pour former des femmes dans des professions typiquement masculines ne suffisent donc pas. Les jeunes femmes auraient aussi besoin d'un soutien à l'entrée dans la vie professionnelle, par exemple sous la forme d'un mentoring. De plus, dans le secteur artisanal, il convient de ne pas favoriser absolument tout choix de profession, car les postes de travail comme les places de formation y sont rares. Les résultats montrent par ailleurs qu'il serait aussi important que les jeunes hommes soient plus nombreux à se former dans des professions du secteur des services, en expansion, et non plus dans le secteur secondaire, en perte d'importance. Certains problèmes se posent cependant à ce niveau. Ainsi, de nombreuses professions typiquement féminines présentent un niveau des salaires plus bas et jouissent d'un plus faible prestige, d'où une certaine difficulté à attirer les jeunes hommes dans les formations correspondantes.

En résumé, on peut retenir que les lignes de démarcation entre les sexes dans la structure professionnelle sont générées, reproduites et renforcées par différents processus: en premier lieu par le choix des professions très spécifique à chaque sexe, deuxièmement par le lien relativement étroit entre la profession apprise et la profession exercée, et troisièmement par le retrait ou l'exclusion de femmes et d'hommes de certains groupes de professions à l'entrée dans la vie professionnelle, ce qui aboutit à une concentration encore plus forte de l'un des deux sexes dans la profession concernée. On peut supposer

⁶ Voir Borkowsky, A. (2000), Les femmes et les hommes dans la formation professionnelle en Suisse, dans: La Revue suisse des sciences de l'éducation, 22(2), pp. 279-293; Gonon, P. (1998), Berufliche Bildung zwischen Zunft, Handelsfreiheit und Demokratie, dans: Bildungsforschung und Bildungspraxis, 20(3), pp. 419-431; Rieger, A. (2001), Expansion du système de formation et disparités d'accès: l'exemple des écoles moyennes dans le canton de Zurich, de 1830 à 1980, dans: La revue suisse des sciences de l'éducation, 23(1), pp. 41-70.

que les jeunes gens, au moment de choisir une profession, se fondent aussi sur la représentation des deux sexes dans cette dernière et perpétuent ainsi le modèle spécifique de chaque sexe quant au choix des professions. Mais les analyses ont aussi mis en lumière des exemples d'ouverture dans le choix professionnel des femmes, par exemple en architecture, même si les femmes ne sont pas dominantes dans la profession concernée. Cela indique des facteurs autres que la typologie d'une profession selon le sexe jouent aussi un rôle dans le choix des professions.

Rompre les modèles spécifiques à chaque sexe n'est apparemment pas une chose aisée. Les efforts déployés au nom de la politique de l'égalité s'avèrent payants dans la mesure où une petite partie des jeunes femmes se forment aujourd'hui dans des professions artisanales et techniques typiquement masculines et que les hommes sont un peu plus nombreux maintenant à suivre une formation en soins infirmiers. Les efforts menés pour sensibiliser les parents, les conseillers en orientation professionnelle, les enseignants et les jeunes eux-mêmes à une plus grande ouverture dans le choix des professions doivent cependant être appuyés par des mesures et adaptations structurelles pour produire l'effet souhaité à moyen et long terme. Deux aspects doivent être relevés en particulier:

En premier lieu, les voies de formation sont en quelque sorte déjà prédéfinies selon le sexe dans notre pays, car les décisions quant aux choix des professions interviennent tôt dans la vie, à un âge où l'on manque de distance pour arrêter un choix sortant des sentiers battus. Des décisions telles que celle prise par la Conférence des directrices et directeurs de l'instruction publique (CDIP) d'axer les écoles de culture générale également sur la préparation aux professions de l'enseignement au degré primaire contrecarrent tous les efforts déployés au niveau politique pour attirer davantage d'hommes vers la profession d'enseignant du degré primaire. Il faudrait ici plutôt faire en sorte de ne plus lier les filières de la formation professionnelle à des voies de formation marquées par une ségrégation de longue date.

En deuxième lieu, il y a encore du chemin à faire avant que l'égalité ne devienne réalité sur le marché du travail et dans la répartition des tâches familiales. Ainsi les différences salariales structurelles existant entre «professions féminines» et «professions masculines» n'incitent pas les hommes à choisir des professions à dominante féminine. De même, la participation toujours assez modeste des hommes aux tâches familiales fait que les activités dans les domaines des soins, de l'éducation, de l'assistance sociale et de l'aide sont encore considérées comme des activités «féminines», et les professions correspondantes ne sont généralement pas en point de mire des jeunes hommes.